

Le Commandant en chef de l'Armée

1/8/vu.

No.11900



Rütli, 25 juillet 1940.

O r d r e d' A r m é e

Le secret fait partie des mesures de défense nationale. Son observation est le fait d'une armée disciplinée.

J'ai ordonné récemment des modifications importantes dans le groupement de nos forces. Beaucoup s'en sont avisé, au moment où leur unité a été déplacée. Ils se sont demandé pourquoi les travaux accomplis paraissent devenus sans objet; pourquoi l'armée est encore mobilisée.

Je sais que vous exécuterez mes ordres, même si, de votre place dans le rang, vous ne pouvez comprendre les raisons qui les ont motivés.

Parmi celles-ci, il en est, toutefois, que je puis vous communiquer, et je tiens à le faire:

Le 29 août 1939, le Conseil Fédéral ordonnait la mobilisation des troupes frontalière, bientôt suivie de la mobilisation générale. Il confiait à l'Armée la mission de sauvegarder notre indépendance séculaire. Cette indépendance, nos voisins l'ont respectée jusqu'ici. Nous la ferons respecter encore, jusqu'au bout.

Les événements historiques qui sont survenus depuis quelque temps n'ont diminué en rien cette obligation d'être constamment sur nos gardes. Il y a actuellement, au-delà de nos frontières, plus de troupes - et d'excellentes troupes - qu'il n'y en eut jamais. Nous pouvons être attaqués sur tous les fronts à la fois, ce qui n'était guère concevable il y a quelques semaines encore.

L'Armée doit s'adapter à cette situation nouvelle et prendre un dispositif qui lui permette de tenir sur tous les fronts. Elle remplira ainsi sa mission historique, qui ne varie pas.

Telle est la raison des regroupements auxquels votre unité a participé. Vous devez le savoir, et cela suffit.

Aussi longtemps qu'en Europe des millions d'hommes demeurent sous les armes et que des forces considérables peuvent nous attaquer d'un moment à l'autre, l'Armée doit rester prête. Quoi qu'il arrive, les travaux que vous avez effectués n'ont rien perdu de leur valeur, nos sacrifices n'ont pas été faits en vain, puisque nous sommes toujours maîtres de notre destin.

N'écoutez pas ceux qui sont mal renseignés ou mal intentionnés, ceux qui, par ignorance ou par intérêt, vous incitent au doute. Croyez, non seulement à notre bon droit, mais à notre force et, si chacun le veut, à l'efficacité de notre résistance.

Soldats du Premier Août 1940, les nouveaux postes que je vous assigne sont ceux où votre courage et vos armes serviront le Pays au mieux, dans les circonstances nouvelles.

Aujourd'hui, sur la prairie du Rütli, berceau de notre liberté, j'ai réuni vos chefs supérieurs pour leur passer la consigne et je les charge de vous la passer à leur tour.

Courage et confiance: le Pays compte sur vous.

LE GENERAL
[Signature]

Aux Cdt. de trp. jusqu'aux Bat. et Gr.
pour être transmis aux unités et lu à
la trp.

